

Rappel des obligations du locataire sortant

Afin de ne rien oublier et de faciliter l'état des lieux de sortie, nous vous conseillons de remettre l'appartement dans la même disposition que lors de votre entrée. Pour cela, n'hésitez pas à vous référer à votre état des lieux d'entrée.

➤ Nettoyage complet de l'appartement :

- Shampouiner les moquettes,
- Aspirer et nettoyer les VMC
- Lessiver les faïences (cuisine, salle de bains...)
- Dégraisser et changer les filtres des hottes de cuisine
- Nettoyer les vitres et leurs encadrements intérieurs et extérieurs, rails des baies vitrées, les interrupteurs, prises, portes et poignées de porte, les plinthes, dessus du cumulus, dessus des meubles de cuisine, ...
- L'appartement et toutes les dépendances (cave, garage, grenier, cagibi, abri de jardin) doivent être vidés de tout objet, mobilier ou emballage. Les annexes doivent être balayées et débarrassées des toiles d'araignée.

➤ Divers :

- Remplacer toutes les ampoules défectueuses
- Vérifier le fonctionnement du détecteur de fumée et, si besoin, remplacer la pile (charge locative)
- Entretien **récent** des chaudières à gaz, au fuel et des cheminées (justificatifs /factures à fournir), sauf chaudière sous contrat par l'agence
- Reboucher **proprement** tous les trous dans les murs, en ayant au préalable enlevé les chevilles
- Si défectueux, changer le flexible et le pommeau (baignoire, douche)
- Refaire toutes les clés manquantes ou si nécessaire changer le barillet / verrou
- Ne pas entreposer d'encombrants dans le local poubelle, ces derniers doivent être déposés en déchetterie
- Si espace extérieur, tondre la pelouse, tailler les arbres et arbustes, enlever les mauvaises herbes et débarrasser tous les déchets verts en déchetterie

➤ Administratif :

- Résiliation de tous les abonnements (eau, électricité, gaz, téléphone...)
- Penser au changement d'adresse / mettre en place un suivi de courrier
- Si aucun problème n'est constaté lors de l'état des lieux, nous nous engageons à vous restituer le dépôt de garantie dans les meilleurs délais.
- A défaut, nous serons contraints de missionner les entreprises concernées et les factures seront à votre charge et imputées sur le dépôt de garantie.